

d'observations et de réflexions, je ne peux pas dire que je crois en Dieu, *je le vois*. Sans lui, je ne comprends rien ; sans lui, tout est ténèbres. ” Et familièrement, il ajoutait : “ On m’arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. ”

Aussi bien, depuis plusieurs années, M. Fabre recevait les soins d’une religieuse à laquelle il demandait souvent de lui lire des pages de l’Evangile ou des écrits de saint Paul qu’il avait lus, quand il avait encore de bons yeux, en latin, en grec et en français, et qu’il aimait beaucoup. Notons qu’il fut un défenseur de l’enseignement congréganiste, qu’il ne manquait jamais de donner sa souscription pour les écoles libres, et, depuis la Séparation, pour le culte. Enfin, dans la dernière après-midi de sa vie, M. le curé de Sérignan, qu’il avait fait appeler depuis longtemps, et qui lui faisait régulièrement des visites que le savant aimait à prolonger lui-même, lui administra les derniers sacrements. M. Fabre les reçut avec cette attention et ce soin qu’il mettait aux grandes choses et remercia ensuite avec effusion.

L’Echo de Notre-Dame-de-la-Garde.

INDULGENCES PLENIERES

VISITE D’EGLISE FAITE DANS UNE SACRISTIE

EA plupart des concessions d’indulgences plénières exigent, outre la confession, la communion et une prière aux intentions du Souverain-Pontife, une visite d’église ou de chapelle publique. C’est pendant cette visite qu’il est généralement requis de prier pour le pape. Quelques indulgences partielles sont aussi attachées, dans diverses confréries, à la visite de l’église où la confrérie est établie.

Comme tout dépend, en fait d’indulgence, de la volonté de celui qui l’accorde, il faut absolument accomplir toutes les con-

s qui a dis-
, à l’âge de
Fabre. Et
odestes, fut
e, la petite

cialisé dans
cientifique-
Dieu créa-

une feuille
magnifique
mes 87 ans